



clouange

--- CONSEIL DES SAGES ---



Le conseil des sages propose une nouvelle enquête à savoir

Signalisation des rues et des locaux communaux.

Fleurissement de la commune et mise en place de bancs.

Modèles à définir par la mairie.



- Nous travaillerons sur trois zones comme dans le projet « Sécurité ».
- Dans de nombreux cas les « Stèles » peuvent rester en place.
- Les bancs. Tout le monde en veut à condition qu'ils soient loin de leur habitation.
- Réalisation du dossier : avril ; mai 2016.

NOS PROPOSITIONS :

- **Ecriture verte : Pas de modifications.**
- **Ecriture orange : Petites modifications.**
- **Ecriture rouge : Créations ou modifications.**

1) Zone 1 (vallon) :

Rue du Paradis : **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Est (bas): 2 plaques sur 2 stèles.

Extrémité Ouest : 1 plaque posée au sol non fixée. Prévoir une plaque sur poteau ; et indiquer la continuité de la rue par une flèche pour montrer la partie en impasse. 

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue du Vallon : **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Est : pas de plaque; possible sur 1 lampadaire ou sur un poteau.

Extrémité Sud Ouest : 1 plaque sur 1 stèle. (Côté chemin)
Rajouter 1 plaque sur poteau face au N° 26.

Mobilier et fleurs : Possibilité de remettre un banc à l'ancien emplacement.

Rue des Acacias : **Circulation en sens unique**

Plaques de rue : Extrémité Est : 1 plaque sur 1 stèle.

Extrémité Ouest : 2 plaques sur 2 stèles.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue des Pommiers : **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Est : 1 plaque sur poteau à gauche.

Extrémité Ouest : Rue débouchant sur Vitry avec panneau : ~~CLOUANGE~~

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue du Château d'eau : **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Sud : 1 plaque sur 1 stèle. (Côté gauche en montant)

Extrémité Nord : 1 plaque sur 1 stèle. (Côté droit en montant)

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue des Peupliers : **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Nord Est : 1 plaque sur 1 stèle.

Extrémité Nord Ouest : 1 plaque sur 1 stèle. (Pas toujours visible si voiture mal stationnée)

Remarque : remettre en état le panneau interdiction de stationner côté est.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue des Bouleaux : **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Ouest : 1 plaque sur 1 stèle. (Rajouter) 

Extrémité Est : 2 plaques sur 2 stèles.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue des Vergers : **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Est : 1 plaque sur un petit poteau à gauche. Pourrait être déplacée sur lampadaire.

Extrémité Ouest : poser une plaque sur poteau.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue de la Forêt : C'est une impasse (**Indiqué en rue**) **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Ouest : Rien pas de besoin c'est le fond de l'impasse.

Extrémité Est : 1 plaque sur 1 stèle.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue du Jolis bois : C'est une ruelle **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Sud : 1 plaque sur poteau.

Extrémité Nord : rien

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Pour les treize impasses du Vallon nous n'avons examiné que la signalisation aux entrées.

Impasse du Muguet : C'est une impasse (**Indiqué en rue**) **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 2 plaques sur 2 stèles.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Primevères : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 2 plaques sur 2 stèles.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Tilleuls : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : RAS 1 plaque sur 1 stèle.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Bleuets : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 2 plaques sur 2 stèles.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Lilas : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 1 plaque sur 1 stèle.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Iris : C'est une impasse (**Indiqué en rue**) **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 1 plaque sur le poteau impasse.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Violettes : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 2 plaques sur 2 stèles.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Pervenches : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 2 plaques sur 2 stèles.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Charmes : C'est une impasse (**Indiqué en rue**) **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 2 plaques sur 2 stèles.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Coudriers et place des Mirabelles : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse des Coudriers : 2 plaques sur 2 stèles.

Place des Mirabelles : 1 plaque sur la même stèle à gauche possibilité de mettre une flèche pour indiquer la place des Mirabelles. Manque indication de la mini rue des Mirabelles à poser plus loin sur 1 poteau. 

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Poiriers : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 1 plaque sur poteau à gauche.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Capucines : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 1 plaque sur 1 stèle.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Merisiers : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 1 plaque sur 1 stèle. **Indiquer le**

 **PARKING**

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

2) **Zone 2 (grand ban) :**

Rue Joffre : **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Est : 1 plaque sur poteau CLOUANGE

Extrémité Ouest : 2 plaques sur 2 poteaux.

Intermédiaire : pas nécessaire.

Nota : A vérifier petite impasse, face à la régie élec.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue de la grotte : **Impasse Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Sud : 2 plaques sur 2 stèles. Redresser celle de gauche.

Extrémité Nord : pas nécessaire.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue Foch : **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Ouest : 1 plaque sur poteau

Extrémité Est : 1 plaque sur le mur de la maison jaune

Intermédiaire : 1 plaque sur poteau face à la rue Poincaré et à l'intersection de la rue du Docteur Job.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue des Prés : **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Sud : 1 plaque sur poteau.

Extrémité Nord : pas nécessaire.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue de l'abbé Pierre : c'est une Impasse. Circulation à double sens

Plaques de rue : Extrémité Sud : 1 plaque sur poteau.

Extrémité Nord : Pas nécessaire.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue des deux bans : c'est une Impasse. Circulation à double sens

Plaques de rue : Extrémité Sud : 1 plaque sur poteau.

Extrémité Nord : Pas nécessaire.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue du Docteur Job : Circulation à sens unique

Plaques de rue : Extrémité Sud : 2 plaques sur 2 poteaux.

Extrémité Nord : Pas nécessaire.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue de la croix : Circulation à double sens

Plaques de rue : Extrémité Ouest : 1 plaque sur stèle.

Extrémité Est : A poser 1 plaque sur poteau.

Intermédiaire : une plaque sur stèle face à la rue du Docteur Job.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue de la croix prolongée : c'est une Impasse. Circulation à double sens

Plaques de rue : Extrémité Est : Pas nécessaire.

Extrémité Ouest : A poser une plaque sur poteau.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue du Ruisseau : Circulation à double sens

Plaques de rue : Extrémité Sud : une plaque sur lampadaire non visible car placée du mauvais côté, à déplacer à l'entrée de la rue.

Extrémité Nord : une plaque sur lampadaire.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue d'Alsace : Circulation à double sens

Plaques de rue : Extrémité Sud : 1 plaque sur lampadaire

Extrémité Nord : 1 plaque sur lampadaire à poser une plaque supplémentaire côté de l'arrêt bus.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue du 4 septembre: **Impasse** **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Est : une plaque sur lampadaire. La plaque n'est pas visible pour les personnes venant de la rue d'Alsace car trop en retrait. A déplacer vers l'entrée de la rue.

Extrémité Ouest : pas nécessaire.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue des Palissades : **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Est : plaque sur lampadaire placée trop loin dans la rue, à déplacer vers l'entrée de la rue.

Extrémité Ouest : plaque sur lampadaire

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse Verlaine : **(Indiqué en rue)** **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : plaque sur lampadaire

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse de Lorraine : **(Indiqué en rue)** **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : plaque sur lampadaire

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Sarments : **(nommée comme rue)** **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : plaque sur lampadaire

Plaque trop éloignée de l'entrée de la rue et invisible depuis la rue de Lorraine ; à déplacer vers l'entrée de la rue.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue des Jardins : **Rue en 2 parties** **Circulation à double sens**

Partie 1 :

**Allant du Foyer des Personnes Agées
à la rue des Palissades.**



Plaques de rue : Extrémité Nord : 2 plaques ; à déplacer sur le lampadaire suivant flèche.

Extrémité Est : 1 plaque sur le mur de l'ancienne boulangerie et 1 plaque sur stèle.

Il conviendrait de mettre une plaque de rue près du cabinet de radiologie en direction du FPA.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue des Jardins : (suite) **Rue en 2 parties**

Partie 2 : Circulation à sens unique dans le sens Est-Ouest de la rue St Nicolas au FPA et dans le sens Ouest-Est de la rue St Nicolas à la rue de la Croix.



Allant du Foyer des Personnes Agées à la rue de la Croix.

Plaques de rue : Extrémité Ouest: A poser selon plan sur poteau. 

Extrémité Est: pas nécessaire.

Impasse des Jardins : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 1 plaque sur mur des garages.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue belle Fontaine : **Impasse** **Circulation à double sens**

Plaques de rue : Extrémité Est : 1 plaque sur mur habitation.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse des Roses : **Circulation à double sens**

Plaques de rue à l'entrée de l'impasse : 1 plaque sur lampadaire.

Plaque placée à droite, trop éloignée de l'entrée et invisible depuis la rue des jardins. Il conviendrait de la déplacer en face à l'entrée de la rue.



Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue Saint Nicolas : **Circulation à sens unique**

Plaques de rue : Extrémité Sud : pas de signalisation à poser 2 plaques sur poteau.

Extrémité Nord : pas nécessaire.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue Poincaré : **Circulation à sens unique**

Plaques de rue : Extrémité Sud : 2 plaques sur stèles.

Extrémité Nord : 2 plaques sur stèles.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Impasse Poincaré : Impasse Circulation à double sens.

Plaques de rue : Extrémité Ouest : 1 plaque sur stèle

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité. Pose d'1 panneau pour indiquer :**



3) **Zone 3 (centre)**

Rue Clémenceau : Circulation à double sens

Plaques de rue : Extrémité Sud : en cours.

Extrémité Nord : 2 plaques sur poteaux. (Sales)

Rues annexes : Vers l'ancien super U pas de plaques. Futur rue René Dupont.

Du salon TATOO vers arrière du marché aux affaires, pas de plaques (c'est la rue du Pâquis) il y a des habitations.

Vers la bibliothèque, une plaque sur façade côté CM, rien à extrémité Est (c'est la rue Clémenceau).

Du côté du fleuriste vers LIDL, pas de plaques il n'y a pas d'habitation (c'est un passage privé ou peut être aussi la rue Clémenceau ou la rue de la petite fin).

Panneaux VOISINS VIGILANTS ? Information aux habitants ?

Mobilier et fleurs : **Possibilités de pose de bancs vers l'ancien super U.**

En cours d'embellissement.

Rue de l'Orne : Circulation à sens unique et sur une partie en double sens.

Plaques de rue : Un seul panneau à l'arrière de l'ARGUS. C'est suffisant.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Quelques places de parking pourraient être faites à l'entrée nord de la rue.

Rue de Langgöns et Boucle de l'Europe : Circulation en double sens.

Plaques de rue : **RAS** (c'est une zone privée).

Mobilier et fleurs : **RAS** (c'est une zone privée).

Rue Jeanne d'Arc : Circulation à double sens.

Plaques de rue : Extrémité Ouest : Pas de plaque, en prévoir 2 (sur poteaux)

Extrémité Est : 1 stèle côté paire à modifier sur poteau.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue Saint Henri : **Circulation en sens unique Est Ouest.**

Plaques de rue : Extrémité Est : 1 plaque bleue en façade de maison, (À garder en souvenir)

Extrémité Ouest : 2 plaques sur 2 stèles. (Ne pas changer)

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue Leclerc : **Circulation à double sens.**

Plaques de rue : Extrémité Sud : Pas de plaque (côté rue Jeanne d'Arc). A poser sur poteau.

Extrémité Nord : Pas de plaque (côté rue Clémenceau). A poser sur poteau.

Remarque : Une stèle face à la sortie rue saint Henri.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Rue du Colombier : **Circulation en sens unique Nord Sud.**

Plaques de rue : Extrémité Nord : 2 plaques sur 2 stèles côté rue Foch à poser sur poteaux.

Extrémité Sud : 2 plaques 2 stèles en bout de rue à supprimer pour 2 plaques sur poteaux.

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Place du marché ou place de l'église: c'est la rue Clémenceau.

Il conviendrait d'indiquer les jours et les heures de marché plus clairement.

Rajouter des bancs sur la place.

+ 1 panneau pour indiquer la bibliothèque.


Bibliothèque

Mobilier et fleurs : En cour de modification.

Rue Jean Burger : **Circulation à double sens.**

Plaques de rue : Extrémité Sud : Pas de plaque à prévoir

Extrémité Nord : 1 stèle côté rue Joffre avec inscription effacée ; prévoir 2 plaques sur poteaux.

Signalisation : Dojo Gymnase etc. à repenser

Mobilier et fleurs : **Possibilité de pose de bancs côté tennis.**

Rue du stade : **Circulation à double sens.**

Plaques de rue : Extrémité Ouest : Pas de plaque, en prévoir 1 (sur lampadaire).

Extrémité Est : Pas de plaque, en prévoir 1 (sur lampadaire).

Mobilier et fleurs : **RAS pas de possibilité.**

Parking du stade : Des bancs peuvent être rajouté près des jeux enfants ou le long du stade.

Diminution de l'éclairage sur toute la zone ou réduit de nuit voir éteindre entre 23h et 6h.

Prévoir signalisation côtés rue Clémenceau et rue Joffre.



Ou avec plus de détail :



Remarque :

A rajouter dans la ville des panneaux de signalisation pour les visiteurs.

